



UNION DES MÉTIERS ET DES INDUSTRIES DE L'HÔTELLERIE

Communiqué de presse  
Mardi 20 novembre 2018

**Ici  
on  
recrute !**

**G N C**

**4 au 6 décembre 2018**  
**Centre des Congrès de Saint Etienne**  
**(23 rue Pierre et Dominique Ponchardier)**



Le 66<sup>e</sup> Congrès National de l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH) se tiendra à Saint-Etienne du 4 au 6 décembre 2018 sur le thème : « **Ici, on recrute !** ».



L'UMIH est la 1<sup>ère</sup> organisation professionnelle du secteur des cafés, hôtels, restaurants et établissements de nuit. Chaque année, le Congrès national de l'UMIH rassemble pendant trois jours plus de 600 élus, chefs d'entreprises et responsables syndicaux offrant ainsi un espace d'échanges, de réflexions et de convivialité avec l'ensemble des professionnels autour des grands dossiers qui font l'actualité du secteur des CHR en France.



Le secteur de l'hôtellerie-restauration représente 220 000 entreprises, réparties sur tout le territoire, employant près d'1 million de personnes. 4<sup>ème</sup> employeur privé, après l'industrie, le transport et le bâtiment, le secteur fait face à une pénurie historique de main d'œuvre.



Entre **50 000 et 100 000 postes n'ont pas été pourvus à l'été 2018**, entraînant des conséquences économiques importantes pour nos entreprises. Problème d'attractivité, de conditions de travail, de rémunération ... mais aussi, problème d'image renvoyée par nos métiers, d'orientation par défaut, etc. **1 million de salariés travaillent tous les jours dans nos établissements exerçant les 35 métiers de notre profession** : du serveur au gérant, du cuisinier au community manager, du réceptionniste au revenue manager, etc.



Au fil du temps, la profession a mis en place un dispositif conventionnel riche avec un dialogue social permanent : depuis la convention collective de 1997, de nombreux avenants ont été pris et continuent d'être signés. Le dialogue social se poursuit pour prendre en considération les nouveaux paramètres de la société.

**L'UMIH présentera lors de ce Congrès les pistes de réflexion et les propositions en faveur de l'emploi et de la formation** qui aborderont toutes les phases du recrutement : l'orientation, la formation, la mise en relation, les conditions d'exercice de nos métiers. Nos métiers évoluent, de la même manière que nos salariés et nos clients évoluent, changent, cassent les codes préexistants. Numérique, environnement, conditions de travail, recrutement, management, horaires, vie de famille, tout doit être désormais pris en compte.

« *Jamais nous n'avons tant peiné à recruter des collaborateurs et leur pénurie entrave la marche de nos entreprises. Notre rôle de principale organisation représentative des CHR nous commande de proposer des solutions pour faire revenir les salariés vers nos métiers. Nos travaux, lors de notre Congrès viseront à identifier sans tabou les causes de nos difficultés à attirer de nouveaux salariés et les fidéliser.* », a déclaré Roland HEGUY, président confédéral de l'UMIH.

« *C'est un immense honneur et un réel plaisir pour tous les élus et l'équipe de l'UMIH 42 de recevoir le 66<sup>e</sup> congrès de l'UMIH à Saint-Etienne. Nos professionnels sont prêts pour accueillir les congressistes dans les meilleures conditions et leur faire découvrir les richesses de Saint-Etienne, et les projets en cours qui transforment la ville. Les travaux de notre congrès doivent nous permettre d'envisager l'avenir de nos emplois car tous les chefs d'entreprise rencontrent des difficultés dans le recrutement de leurs salariés.* », a indiqué Alexandre CIPRIANI, président UMIH 42.

### **Les temps forts du 66<sup>e</sup> Congrès de l'UMIH**

- ❖ Les discours d'ouverture de **Roland HEGUY**, président confédéral de l'UMIH, et Gaël PERDRIAU, maire de Saint Etienne (mardi 4 décembre matin)
- ❖ La plénière « Ici, on recrute ! », en présence de **Régis MARCON** et **Thierry MARX**, et conclue par **Jean-Baptiste LEMOYNE**, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères (mardi 4 décembre après-midi)
- ❖ Le grand témoin **Daniel HERRERO** (jeudi 6 décembre matin)
- ❖ La journée des branches professionnelles de l'UMIH : UMIH Cafés Brasseries Etablissements de nuit, UMIH Hôtellerie, UMIH Restauration, UMIH Saisonniers (Programme détaillé à venir) (mercredi 5 décembre)
- ❖ Les Trophées NOUS CHR (mercredi 5 décembre soir)
- ❖ Le Rapport des branches professionnelles de l'UMIH et des structures associées (jeudi 6 décembre matin)

Ci-joint : programme détaillé

*L'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH) est l'organisation professionnelle N°1 du secteur de l'hôtellerie-restauration. Depuis 70 ans, la confédération représente, défend et promeut les professionnels indépendants cafetiers, restaurateurs, hôteliers, ainsi que les acteurs du monde de la nuit. Avec ses syndicats associés (GNC (Groupement national des chaînes), UMIH Prestige, SNRPO (Syndicat national de la restauration publique organisée), SNEG & Co (Syndicat National des entreprises gaies), SNRTC (Syndicat national de la restauration thématique et commerciale et CSLMF (Chambre Syndicale des Lieux Musicaux et Festifs nocturnes), l'UMIH représente 77% des entreprises adhérentes à une organisation professionnelle. L'UMIH est présente et active sur tout le territoire avec plus de 2 000 élus et 400 collaborateurs répartis en plus de 100 fédérations départementales (outr-mer inclus).*

---

**Contacts Presse** : Charlotte LE MONIET – 07 87 02 69 66 – [charlotte.lemoniet@umih.fr](mailto:charlotte.lemoniet@umih.fr)  
Gaëlle MISSONIER – 06 45 29 70 84 – [gaelle.missonier@umih.fr](mailto:gaelle.missonier@umih.fr)